

Rapport sur les consultations publiques et les ateliers créatifs pour la revitalisation du parc Centennial et de la propriété Lord Reading

Sommaire exécutif



beaconsfield.ca

Lancé à l'automne de 2018, le projet *Imaginons L'ESPACE* est encadré par la vision du Conseil de développer un projet de revitalisation du parc Centennial et de la propriété Lord Reading qui allie culture, loisirs et nature et ce avec la collaboration des résidents de Beaconsfield. Le Conseil désire consulter la population sur les possibilités d'aménagement du site, tout en préservant sa beauté, en embellissant l'accès à l'eau et en imaginant un centre multifonctionnel à la hauteur des besoins de la collectivité en matière d'activités communautaires et culturelles. Par cette approche collaborative, le Conseil souhaite ardemment que les citoyens participent en grand nombre tout au long du projet et surtout qu'ils s'approprient et imaginent un espace à la hauteur des besoins de tous.

Suite à un appel de candidatures de la collectivité, le Comité d'orientation pour le projet, composé de neuf membres résidents et deux élus, a été formé à la demande du Conseil municipal à sa séance régulière de janvier 2019. Aligné avec la vision du projet, le mandat du Comité est d'évaluer les idées soumises par les résidents lors des ateliers créatifs et de proposer au Conseil des scénarios de projet qui allient culture, loisirs et nature. Pour les cinq activités de consultations publiques tenues au printemps de 2019, les citoyens de Beaconsfield ont été invités à imaginer un espace attrayant pour le parc et le bord de l'eau, débutant par un Diagnostic citoyen général suivi par quatre ateliers créatifs par thème, au cours desquels plus de 140 citoyens différents ont participé à un moment donné au processus. Un atelier pour les jeunes a été organisé durant lequel les résidents âgés de 7 à 12 ans ont partagé leurs idées et leurs aspirations pour le projet. Le Comité a aussi rencontré des membres du conseil d'administration du *Lord Reading Yacht Club*, ainsi que la *Société historique Beaurepaire-Beaconsfield*. Pendant sept sessions de travail, le Comité a analysé les contributions citoyennes découlant des activités de consultation publique et a évalué les opportunités de réaménagement de l'espace. Les recommandations du Comité constituent l'aboutissement de cette démarche collaborative.

Le parc Centennial et la propriété Lord Reading constituent le plus grand espace vert de la Ville donnant accès aux berges, couvrant une superficie totale de 6,9 hectares. Considérant l'état de désuétude des bâtiments, les équipements, et l'aménagement général du site, l'inaction ne constitue plus une option viable à court terme. Heureusement, le site offre un potentiel exceptionnel en raison de sa localisation, de ses espaces verts, et de sa proximité au lac St-Louis. La municipalité et ses citoyens ont le devoir de s'unir et de créer un espace imaginaire et ludique pour les générations actuelles et futures de la collectivité.

La démarche de consultation a permis de comprendre comment la communauté perçoit et utilise les installations qui soutiennent les services culturels fournis par la Ville. Bien que les résidents apprécient vraiment les activités organisées à la bibliothèque et à l'édifice Centennial ainsi que les services offerts dans ces installations, de nombreux participants aux ateliers ont déclaré que les contraintes d'espace, la conception obsolète et l'accessibilité constituaient les principales préoccupations.

La démarche de consultation a également été l'occasion pour les membres du Comité d'orientation de mieux comprendre les problèmes auxquels sont confrontées les installations de la Ville, le besoin insatisfait d'activités culturelles et le formidable potentiel du projet *Imaginons L'ESPACE*. Un centre multifonctionnel fournirait les moyens de combler les lacunes des espaces culturels existants, ainsi que la perspective de développer l'offre d'activités culturelles pour accueillir des groupes communautaires et des citoyens de tous les âges. La compréhension des enjeux et des possibilités du projet par le Comité a évolué au fil des consultations. Les membres du comité sont maintenant convaincus que la bibliothèque doit être intégrée au Centre multifonctionnel, en tant qu'élément essentiel au coeur de la culture de la collectivité.

L'intégration de la bibliothèque dans le Centre multifonctionnel renforcera l'attachement des résidents à ce qui est déjà un des services le plus utilisé et le plus populaire de la Ville. La bibliothèque servira de point d'ancrage pour attirer et soutenir des utilisations structurées et libres par tous les résidents. La bibliothèque sert finalement de fondement pour donner vie au Centre multifonctionnel et au site *Imaginons L'ESPACE* et pour offrir aux résidents un sens de la communauté. Pour que les résidents de Beaconsfield aient l'occasion d'apprécier le potentiel du Centre multifonctionnel dont la bibliothèque en est le coeur, le Comité recommande que le Conseil continue de dialoguer avec les membres de la communauté tout au long du développement du projet.

Les recommandations qui suivent visent l'atteinte des besoins collectifs de la communauté, encadrées par la vision structurante du projet.

Recommandation no. 1

- i. Que tous les bâtiments (l'édifice Centennial, le hangar, le clubhouse) et tous les équipements (les courts de tennis et la piscine) soient déconstruits selon les principes de développement durable;
- ii. Que certaines composantes intérieures de l'édifice Centennial soient conservées pour être intégrées dans l'aménagement d'un bâtiment à déterminer sur le site.

Recommandation no. 2

- i. Que l'ensemble du site à l'étude demeure la propriété de la Ville pour le bénéfice de tous les citoyens de la municipalité;
- ii. Que le réaménagement du site soit réalisé de manière à intégrer harmonieusement la propriété Lord Reading au parc Centennial pour former un tout.

Recommandation no. 3

- i. Que la marina soit conservée dans sa forme actuelle;
- ii. Qu'un bâtiment de fonction (capitainerie, atelier de réparation, salles de bain complètes avec douche, centre de location pour embarcations non motorisées) soit érigé près de l'eau pour desservir les usagers de la marina, ainsi que ceux du parc.

Recommandation no. 4

- i. De ne plus autoriser l'entreposage de bateaux sur ce site.

Recommandation no. 5

Le Centre multifonctionnel doit desservir la plus grande variété de clientèle possible et devenir une destination de choix pour tous les membres de la communauté. Le Centre multifonctionnel devrait être conçu pour intégrer les considérations suivantes :

- la bibliothèque entièrement intégrée à la conception du Centre multifonctionnel
- localisé du côté Est du site
- construit selon les critères LEED pour les bâtiments écoénergétiques
- un café bistro
- un auditorium polyvalent capable de tenir divers types d'événements
- intégré dans son environnement, en tenant compte des vues, de la topographie du site et du cadre bâti existant

Recommandation no. 6

- i. Encourager la population à se rendre au site en utilisant des modes de transport actifs et au détriment de la voiture. Le site doit être muni de sentiers pédestres, et l'accès par vélo se fera via la voie de service du site. Les sentiers doivent être conçus de manière à être entretenus et utilisés à l'année.
- ii. Le site doit être muni de toute infrastructure visant à assurer un accès complet du site pour les personnes à mobilité réduite. De façon non-limitative, mentionnons des rampes d'accès pour fauteuils roulants et autres types d'aides, des stationnements réservés, débarcadères, etc.

Recommandation no. 7

- i. Le site devra être muni d'un stationnement localisé près du boulevard Beaconsfield, au service de l'ensemble des usagers du site.
- ii. Le site devra prévoir une voie d'accès qui aura pour fonction l'accès à la marina, à une aire de stationnement réservée aux personnes handicapées, et à un débarcadère.
- iii. De façon à réduire substantiellement les surfaces minéralisées, prévoir un accès unique bidirectionnel pour véhicules. Cette voie devrait se retrouver du côté Est de manière à minimiser la distance du parcours sur le site pour les utilisateurs de la marina.
- iv. L'accès via le boulevard Beaconsfield doit être desservi par une traverse piétonne munie d'une signalisation appropriée pour le site.

Recommandation no. 8

- i. Dans la planification de l'ensemble du site, minimiser l'abattage d'arbres en utilisant les espaces qui en sont actuellement dépourvus.
- ii. Réduire les allées et les stationnements dans le parc et les concentrer près du boulevard Beaconsfield. Les zones ainsi libérées serviraient à augmenter les superficies d'espace vert.
- iii. Concevoir des sentiers avec des matériaux favorisant la percolation et l'absorption naturelle de l'eau. La conception devrait prévoir une utilisation à l'année. Un circuit de patinage hivernal devrait également être considéré.
- iv. L'aménagement paysager du site devrait favoriser la biodiversité, augmenter la canopée, et prioriser des espèces indigènes nécessitant peu d'entretien.

Recommandation no. 9

- i. Prévoir un terrain de jeux ayant des équipements qui s'intègrent dans le caractère naturel du parc. La localisation devrait être à l'extérieur de la zone affectée par les crues printanières.
- ii. Offrir une variété de mobilier qui tient compte de la localisation et du type d'usage, ainsi que les attraits situés à proximité.

Recommandation no. 10

- i. Aménager un amphithéâtre extérieur en respectant la topographie naturelle du site. Une scène couverte devrait être incluse lors de la conception.

Recommandation no. 11

- i. Le réaménagement du site doit se réaliser en minimisant les impacts négatifs sur le voisinage. Des mesures de mitigation devront être incorporées dans la conception du site.

L'exercice de consultation participative qui s'est déroulé sur une période de trois mois, a démontré l'appétit des citoyens de Beaconsfield à participer à l'amélioration des services municipaux dans un contexte collaboratif. Les idées soumises ont démontré que les citoyens ont soif d'activités culturelles diversifiées et ludiques dans le plus grand parc riverain de la Ville. Les prochains mois serviront à formaliser cette vision alliant culture, loisirs, et nature du projet *Imaginons L'ESPACE* qui, nous l'espérons, répondra aux besoins de notre collectivité pour aujourd'hui, demain, et les générations à venir.

